

#LIVREBLANC



**C'EST PAS
DE TA
FAUTE !**

NOTRE CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE
LE CYBERHARCÈLEMENT

**C'EST PAS
DE TA
FAUTE !**

**IL FAUT EN PARLER ET
NE PAS ENDURER EN SILENCE
MUÑ REK DOYUL**

Au Sénégal, le cyberharcèlement est considéré comme
un problème important dont on ne parle pas suffisamment

LES MOTS DE...

Mariétou DIENG, Honorable Député - 14ème législature

Ce n'est sûrement pas de leur faute, ces jeunes des lycées et collèges, constamment harcelés sur Internet. Probablement, les jeunes harceleurs en ligne sont victimes : victime d'inconscience, qui les pousse vers des mésusages du numérique. On ne les dédouane certainement pas. L'idée est de dire que le phénomène est là, complexe, sournois et dévastateur. Ce livre blanc est une contribution inédite pour sa compréhension et son appréhension. Il est un apport précurseur dans la lutte pour l'éradication du cyberharcèlement chez nos plus jeunes.

Je suis convaincue de la nécessité d'impulser la réflexion au sein de l'hémicycle, représentation par excellence de la nation, sur la question. Ce livre blanc sur le cyberharcèlement doit susciter un cadre législatif davantage attentif à la protection et à la promotion des jeunes filles en ligne.

Nous accompagnerons Polaris Association et les organisations porteuses de cet engagement à porter le plaidoyer auprès des parlementaires. Ces derniers pourront ainsi davantage apporter leur pierre à l'édifice dans la mise en place d'initiatives à forte valeur ajoutée pour la protection des filles en ligne.

AVANT-PROPOS

Aujourd'hui, sous nos yeux, à travers différents écrans, sans contrôle, sans conseil, sans mode d'emploi notre jeunesse se socialise seule. Dans ce monde « digital » de plus en plus ouvert, elle prend parfois des risques et vit des " aventures ambiguës ". Toutes ces vies parallèles dans le virtuel impactent sur les trajectoires individuelles de notre jeunesse et ont, par ricochet, des conséquences sur nos trajectoires collectives et sociétales. Nous ne pouvons pas faire marche arrière car le digital s'est introduit dans toutes les sphères de nos vies : parlons en et voyons ensemble comment protéger nos enfants.

——— Sandrine LEMARE, Directrice Exécutive de la Soft Skills Academy du Groupe ISM

Fait par des jeunes, pour des jeunes, cet ouvrage est une contribution majeure pour la lutte contre les violences faites aux jeunes, en général, aux femmes et aux filles en particulier.

Au Sénégal où l'utilisation des outils numériques est non seulement intense mais précoce, ce livre blanc explore des pistes de solutions concrètes formulées par des acteurs privés et publics, les ONG, associations et institutions internationales, mais surtout, des jeunes. Ces derniers sont aujourd'hui les premiers à demander à être protégés des outils numériques et, pour la plupart, sont prêts à faire partie de la solution.

C'est le cas du réseau formé par une centaine de jeunes filles volontaires qui, quotidiennement, dans les 14 régions du Sénégal, sensibilisent leurs pairs contre les dérives du net et ainsi, contribuent à la bataille pour faire du numérique un accélérateur du développement inclusif et durable de notre pays.

Cette pratique de terrain et la production de ce livre sont des exemples de dynamique qui marchent et qui doivent inspirer susciter des partenariats publics / privés / jeunes (PPJ) au service de l'agenda contre les violences faites aux filles et aux femmes !

——— Ousseynou GUEYE, Directeur Exécutif, Polaris Asso

LA DÉMARCHE QUI EST LA NÔTRE

Polaris Asso et la Soft Skills Academy du Groupe ISM agissent au profit de la jeunesse dans le cadre du Consortium en Education Numérique des Jeunes au Sénégal. Nous considérons qu'il est urgent de protéger et d'accompagner les jeunes lorsqu'ils évoluent dans l'espace virtuel et que ce sujet doit être porté au devant de la scène car nous sommes tous concernés.

Depuis trois ans, les deux organisations travaillent ensemble sur les questions d'éducation numérique et cet engagement s'est manifesté par la publication de l'ouvrage Raconte ton Digital, manuel pour un usage avisé du numérique, le 09 février 2022.

Dans la même perspective, ce livre blanc " **C'est pas de ta faute** " constitue un autre pas d'une longue marche vers un numérique sécurisant pour les jeunes.

Ce travail de terrain de deux mois s'est déroulé entre le 02 septembre et le 30 octobre 2022.

- Les données chiffrées proviennent d'un sondage sur " le cyberharcèlement " que les coachs Polaris Asso et Soft Skills Academy ont réalisé auprès de 424 personnes dans la commune de Yoff en septembre 2022.

——— **Sondage réalisé en septembre 2022**

- Les citations sont extraites de consultations que nous avons eu avec des experts du sujet et de la jeunesse.

——— **Prénom(s) NOM, Organisation**

- La parole des jeunes a été recueillie lors de deux focus groupes que nous avons organisés en octobre 2022.

——— **Témoignage d'une jeune femme, focus groupe**

Nous espérons que cette modeste contribution suscite un engagement collectif pour y remédier. Ce livre blanc est un plaidoyer pour atteindre ceux qui ont le pouvoir de faire bouger les lignes et prendre des décisions. Il est nécessaire de saisir que ce sont des vies qui sont en jeu.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1

VERS UNE PRISE DE
CONSCIENCE DU
PHÉNOMÈNE
ET DE SES
CONSÉQUENCES

DES ACTIONS POSÉES PAR LES
DIFFÉRENTS ACTEURS
AUX EFFETS LIMITÉS

2

3

UN ESPACE NUMÉRIQUE
SÉCURISANT ET
ÉPANOUISSANT POUR
TOUS



A word cloud of terms related to digital violence and cybercrime. The most prominent words are 'SCANDALE', 'CYBERHARCELEMENT', 'MORT SOCIALE', 'VIOLENCE MENTALE', 'VIOLENCE NUMÉRIQUES', 'VIOLENCE PHYSIQUES', 'HARCELEMENT', and 'LYNCHAGE'. Other visible terms include 'TENTATIVES DE VIOLS', 'FRAUDE', 'COUPABLE', 'OFFENSER', 'SUICIDE', 'INTIMIDATION', 'TERRORISME NUMÉRIQUE', 'VIOLENCE EN LIGNE', 'MALTRAITANCE EN LIGNE', 'INVITATION À LA PERVERSION', 'ADDICTION AUX NUDES', 'MENACER', 'CHANTAGE', 'HANDICAP PHYSIQUE OU MENTAL', 'CYBER VIOLENCE', 'VIOLENCE VERBALE', 'INFORMATIONS MALVEILLANTES', 'PORNOGRAPHIE ENFANTINE', 'SEXTORSION', 'GRAND FLÉAU', 'ATTACHEMENTS SÉRIELS', and 'EXTORSION À LA WEBCAM'.

INTRODUCTION

Le numérique a révolutionné nos modes de vie et continue de le faire. Les opportunités qu'il propose sont nombreuses mais les dangers qu'il impose sont tout aussi alarmants. Les initiatives pour en profiter et insuffler une véritable économie numérique pullulent. Cependant, les moyens disponibles pour se prémunir des risques sont occultés et les initiatives insuffisamment soutenues. Parmi ces risques liés au développement du numérique, subsistent ceux qui mettent en péril la dignité, la liberté individuelle, la santé, la sécurité. Bref ! la vie de celles et ceux qui ont la malchance d'être victimes.

Le silence n'est plus permis quand chacun des 8 millions d'internautes sénégalais sont exposés. Autant dire que personne n'est à l'abri dans l'espace où l'on passe 40 % de sa vie, soit en moyenne 6 heures et 49 minutes exactement par jour.

“ Comme toute révolution, il y a des éléments que nous n'arrivons pas à maîtriser, et le cyberharcèlement fait partie des effets pervers de la transformation numérique. ” Rokhaya Solange Mbengue NDIR, Département RSE et partenariat à la SONATEL.

Compte tenu des sommes investies dans la transformation digitale et les espoirs qu'elle suscite, il est plus que jamais nécessaire de se prémunir des risques qui lui sont associés, en particulier vis-à-vis des jeunes et des enfants, sans pour autant que soit altéré le principe fondamental de la liberté d'expression qui assure à notre jeunesse un exercice libre de leur citoyenneté.

Nous sommes convaincus que, pour une meilleure prise en charge des risques du cyberharcèlement, le définir, révéler ses formes et comprendre ses conséquences est primordial (Partie 1). Opter pour une analyse critique des initiatives prises par les différents acteurs s'impose ensuite (Partie 2). Ce qui permet de fixer les responsabilités pour formuler des recommandations (Partie 3).

PARTIE 1 : VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE DU PHÉNOMÈNE ET DE SES CONSÉQUENCES

S'IL EST DIFFICILE DE DÉFINIR LE CYBERHARCÈLEMENT, LE TRAITER DEVIENT UNE TENTATIVE PÉRILLEUSE

D'abord, c'est quoi le harcèlement ?

C'est un mode de persécution consistant à enchaîner de façon répétée des agissements et des paroles hostiles afin de démoraliser et d'affaiblir psychologiquement la personne qui en est la victime. Il y a ici, une intention manifeste de nuire le plus souvent sans intérêt direct.

Donc le cyberharcèlement c'est...

Un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électronique, dans le cyberspace de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.

Des éléments pour l'identifier...

Intention : comportement délibéré et volontaire, le harceleur agit en toute connaissance de cause et en toute conscience ;

Volonté manifeste de nuire : créer un sentiment d'humiliation de peur et de souffrance ;

Répétition : attaques répétées sur une durée considérable ou impliquant de nombreuses personnes ;

Cyberspace : en ligne par l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones portables ou par tout autre moyen de communication électronique.

“ C'est l'agression d'une personne à travers une plateforme des réseaux sociaux. C'est la remise en cause de l'intégrité morale, religieuse, de race, d'ethnie, d'appartenance sociale d'une personne ou d'un groupe de personnes. ”

Cheikh Tidiane SY Al Amine,
Président du Cadre Unitaire de
l'Islam au Sénégal (CUDIS)

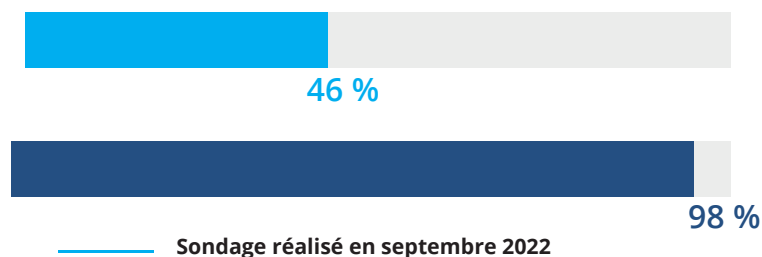
“ Le Cyberharcèlement est une forme de violence qui engendre très souvent des conséquences dévastatrices chez les acteurs de l'école (enseignants, parents et surtout les apprenants). C'est le harcèlement par les outils numériques. ”

Amadou Diégane SARR, Responsable
Education au numérique du
Système d'Information et de
Management de l'Education Nationale
(SIMEN)

“ Les gens ont des difficultés à appréhender le phénomène. Ils ne se rendent pas nécessairement compte de quoi il s'agit. ”
“ C'est un phénomène vaste, il est nécessaire de revenir à la définition chaque fois que l'on aborde le sujet. ”

Témoignage d'une jeune femme, focus groupe

46 % de personnes interrogées pensent qu'il est difficile de définir le cyberharcèlement mais lorsque des éléments de définition sont proposés, 98 % choisissent les bons.



PARLONS-EN AVEC
PÉDAGOGIE ET TACT

LE BOURREAU A CHANGÉ DE CAPUCHE

Le lien à autrui change dans le numérique et évolue au gré des progrès technologiques et des nouveaux modes de communication. Le digital permet aux individus et aux communautés d'avoir des comportements et pratiques qu'ils ne pourraient avoir dans le monde réel.

Un sentiment d'invisibilité et d'impunité leur permet d'agir en dehors de toute régulation sociale ou traditionnelle.

Une absence totale d'empathie, les rend insensibles aux réactions des autres

" Le cyberharceleur derrière l'écran de son ordinateur n'est pas conscient de la réaction émotionnelle de sa victime. Cela conduit à prendre une position ne laissant aucune place à la pitié face à la personne qu'il agresse. " ²

Les identités réelles et virtuelles se confrontent et se confondent

Dans un espace où l'homme peut-être une femme et inversement. Angélique GOZLAN affirme " (...) l'arrivée d'Internet et la possibilité de devenir autre sur ses interfaces virtuelles transcendent le profil du harceleur et celui de la victime. Le harceleur sur Internet peut devenir n'importe qui (...). " ³

■ *" Plus facile de harceler et se cacher derrière un écran, le harceleur a plus d'impact et l'attaque se propage rapidement. "*

——— Témoignage d'une jeune femme, focus groupe

■ *" La nature permanente des publications sur Internet peut contribuer à accentuer la douleur que ressentent les victimes. "*

——— Bamba BATHILY, Président Cyber 221

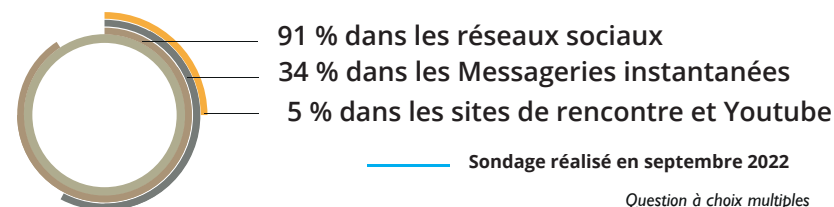
■ *" Le phénomène de cyberharcèlement existe également en groupe. Il est plus facile pour l'harceleur d'atteindre sa cible via les réseaux sociaux car il peut se cacher derrière les commentaires des autres. "*

——— Témoignage d'une jeune femme lors du focus groupe du 25 octobre 2022

■ *" Nous sommes aujourd'hui face à une nouvelle génération les " Digital Natives " qui se socialisent et interagissent virtuellement aussi bien pour mener des bonnes actions que des mauvaises. "*

——— Sandrine LEMARE, Directrice de la Soft Skills Academy, Groupe ISM

Les mobinautes sénégalais s'exposent à des dangers sur les réseaux sociaux



CULTIVER L'EMPATHIE DANS LE CYBERESPACE

LES FORMES D'EXPRESSION DU CYBERHARCÈLEMENT

Le numérique est le nouveau théâtre des violences. Il y a incontestablement une continuité, un lien de causalité entre violence physique et numérique. Les violences peuvent y être créées, transposées, exacerbées. Contrairement aux idées reçues, le cyberharcèlement ne se limite pas uniquement à la sexualité.

Au Sénégal, les formes de cyberharcèlement sont :

- Publication de photo sur Facebook, Youtube et autres médias sans le consentement de la personne
- Chantage à la publication de photos compromettantes
- Usurpation d'identité
- Intimidation
- Insulte
- Pédopornographie
- Atteinte à la vie privée sur les réseaux sociaux
- Sextorsion (chantages et menaces de partage de photos intimes)

— Avis trimestriel de la Commission de protection des Données Personnelles (CDP 2015-2022)

■ *“ Le numérique initie et/ou continue la violence donc est un élément consubstantiel à la violence. ”*

— Ousseynou GUEYE, Directeur Exécutif de Polaris Asso

■ *“ On a même l'impression que le cyberharceleur nous suit. ”*

— Sondage réalisé en septembre 2022

ITINÉRAIRE D'UNE VICTIME DE CYBERHARCÈLEMENT

Les victimes ont d'abord été contactées sur Facebook, puis sur WhatsApp, par un individu se faisant passer pour un homme riche et se disant prêt à leur verser d'importantes sommes d'argent, dans le seul but d'obtenir leurs images obscènes. Une fois en possession de ces images, il contraignait les jeunes filles, adolescentes et/ou mineurs pour la plupart, à entretenir avec lui des rapports sexuels, sous peine de publier les vidéos sur les réseaux sociaux. Certaines ont préféré s'exécuter, pour préserver leur intégrité morale. En revanche, pour celles qui n'avaient pas satisfait à ses impulsions sexuelles, leurs images étaient aussitôt diffusées sur un site pornographique en ligne, contre la perception de sommes d'argent envoyées par X.

— Extrait du Rapport d'activité annuel de la Division Spéciale de Cybersécurité (DSC) 2021



73 % des personnes interrogées pensent que les conséquences du harcèlement en ligne sont tout aussi graves que lors des situations de harcèlement physique

— Sondage réalisé en septembre 2022



**SE DÉPARTIR DE LA CULPABILITÉ
ET SE SENTIR LIBRE D'EN PARLER**

LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE FACE AU CYBERHARCÈLEMENT

Au Sénégal, le sujet du numérique est mal abordé dans le processus de socialisation primaire. Il fait souvent l'objet de mise en garde, d'interdiction voire de silence car **les parents ne sont pas assez outillés pour en parler avec leurs enfants**. La prise en compte de la problématique dépend des éléments dont on dispose pour le définir et l'appréhender.

De plus, la parole n'est pas assez libérée sur cette question tant certaines valeurs sénégalaises (*kersa, maslaa, sūtūra, muñ*) font office de pression sociale quand une situation de ce type se produit. Ainsi, **la faute de la personne harcelée lui est souvent imputable** et c'est la gente féminine qui semble souffrir le plus de cette injustice car elle fait face à la pression dans une société où tous les yeux sont rivés sur elle.

Le tabou qui enrobe la **question induit un sentiment de honte et étouffe la prise de parole des victimes et laisse le champ libre au harceleur**. Elles sont sujettes à des jugements : le fameux " **Qu'as-tu fait ?** ". La culpabilité et la honte deviennent leurs compagnons face à une société qui ne soutient pas, n'assiste pas et émet des commentaires négatifs tout en trouvant des excuses aux harceleurs. C'est pour cela que la personne préfère garder le secret le plus longtemps possible. Elle a peur qu'on lui demande " **Qu'est-ce que tu as fait pour te faire harceler ?** "

■ " La coutume qui dit que " le linge sale se lave en famille " nous empêche de parler de ces questions. " _____ Témoignage d'une jeune femme, focus groupe

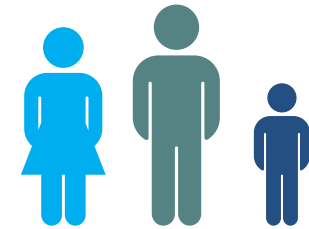
■ " Parler de harcèlement c'est accepter une certaine faiblesse or la société ne l'accepte pas. " _____ Témoignage d'une jeune femme, focus groupe

■ " Avant de dénoncer, il s'agit de trouver une solution de médiation parce que la société sénégalaise n'est pas une société de dénonciation. Il y a avant tout, une nécessité de parler avec des personnes quand on est harcelé sur les réseaux sociaux. " _____ Arame Gueye SENÉ, Directrice Exécutive, Social Change Factory

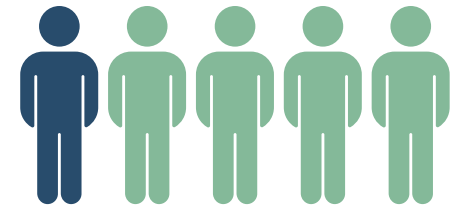
La majorité des personnes interrogées pensent que les femmes sont les plus exposées.

Femmes	85 %
Hommes	11 %
Enfants	15 %

Question à choix multiples



Une personne sur cinq serait victime de cyberharcèlement.



_____ Sondage réalisé en septembre 2022



ABORDER LA THÉMATIQUE AVEC NOS MODALITÉS SOCIO-CULTURELLES

LA PRÉVENTION NUMÉRIQUE SE JOUE À L'ÉCOLE ET À LA MAISON

L'école joue un rôle fondamental dans le bien-être et le développement des jeunes et des enfants. C'est un lieu de connaissance et d'épanouissement. Malheureusement, de nombreuses violences et abus sont encore de mise au Sénégal comme nous le révèle le récent rapport sur " **Le phénomène de la violence en milieu scolaire** " de la COSYDEP publié en janvier 2022.

Le cyberharcèlement est un phénomène relativement nouveau dont on ne parle encore que très peu. Il alerte néanmoins les acteurs de l'éducation car son ampleur dans les écoles et établissements est inquiétante.

Avec le numérique et notamment les téléphones portables, les violences qui se faisaient entre camarades dans la cour de récréation, peuvent désormais avoir lieu dans le cyberspace. Qu'elles naissent au sein de l'école, de la famille ou à l'extérieur, les répercussions sur les jeunes et les enfants sont à prendre en compte.

À cela s'ajoute, le fait que le numérique creuse le fossé entre les générations et que bien souvent les parents ne sont pas outillés pour instaurer un dialogue sur ces questions avec leurs enfants.

Enfin, dans la mesure où l'outil numérique prend de plus en plus de place dans l'enseignement, il est important que les jeunes et les enfants soient prévenus des éventuels dangers associés aux outils digitaux et qu'ils apprennent à assurer leur auto-protection.

■ *" L'école est un lieu de construction de valeur, d'encadrement qui doit produire des citoyens modèles (...). Donc quand elle amène un enfant devant les juridictions pour nous, c'est un échec du système scolaire. "*

————— Mamadou NDIAYE, Responsable recherche et documentation, COSYDEP

■ *" Dans les salles d'informatique des écoles, les élèves ont accès simplement au moteur de recherche Wikipédia, une page limitée et non à Youtube ou d'autres plateformes. Mais l'on perd le contrôle sur l'élève quand il est chez lui avec son téléphone. Et la responsabilité parentale est interpellée pour la surveillance. "*

————— Thierno Mody NDIAYE, Référent numérique, Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF)

■ *" Le cyberharcèlement est le plus grand fléau auquel notre pays fait face dans le cadre éducatif. "*

————— Adama SOW, Directeur en charge de protection des enfants, CDP

■ *" Les élèves disposent d'un téléphone mobile sans avoir, au préalable, une formation pour un bon usage dans les réseaux sociaux. "*

————— Khady NDIAYE, Chargée de communication et de partenariat, Inspection d'Académie de Dakar

■ *" La difficulté, c'est que, même les parents n'ont pas tous accès aux téléphones de leurs enfants. Les enfants sont donc seuls à faire face à cette question et la gère de manière très intime. "*

————— Thierno Haby BA, IEF Dakar Plateau



VIVRE SA SCOLARITÉ EN LIGNE EN
TOUTE SÉCURITÉ EST UN DROIT
POUR TOUS LES ENFANTS

POSONS DES MOTS SUR LES MAUX

Les acteurs rencontrés dans le cadre des consultations appréhendent à l'unanimité le phénomène qui est " *relativement inconnu (..) et peut porter atteinte non seulement à la dignité de la personne, mais constitue également une entrave à son épanouissement.* "

— Ousmane NGOM, Inspection d'Académie (IA) de Dakar

En raison de la nature implacable du cyberharcèlement, les victimes font face, à la suite de leurs expériences, au **stress**, à **l'anxiété**, à la **dépression**, à la **solitude**, à **l'isolement**, à la **marginalisation**, à la **baisse de l'estime de soi** et à toute sorte de maux psycho-sociaux. Concernant les élèves, leurs performances scolaires chutent ainsi la plupart ne parvient pas à continuer leurs études correctement.

Selon Aboubacar DIAKHATÉ, psychologue-conseiller à la division de la santé mentale, " les pratiques des violences en ligne ont des conséquences psychologiques et émotionnelles chez les victimes. Elles sont souvent négligées dans notre société et peuvent être à l'origine de nombreuses pathologies psychiatriques. Elles laissent toujours des séquelles parce que si les victimes ne sont pas bien suivies, elles risquent d'avoir des perturbations sur le plan familial où elles sont marginalisées et scolaire où elles peuvent même abandonner leurs études. "

— Extrait du sud quotidien du lundi 11 avril 2022

■ " Du manque de considération, la victime passe par différentes phases : baisse de confiance en soi, **dépression**, **stress**, **anxiété**, **haine vengeance** et allant même jusqu'au **suicide** dans les cas les plus graves."

— Témoignage d'une jeune femme, focus groupe

■ " En raison de la nature implacable du cyberharcèlement, les élèves peuvent subir aussi de nombreux effets négatifs, notamment : **anxiété**, **dépression**, **diminution des performances scolaires**, **sentiment d'isolement**, **changements dans les habitudes alimentaires et de sommeil**, **baisse de l'estime de soi**, etc."

— Bamba BATHILY, Président Cyber 221

■ " Les violences sur le net peuvent entraîner des violences physiques avérées. "

— Sandrine LEMARE, Directrice de Soft Skills Academy, Groupe ISM

■ " Le cyberharcèlement sur les réseaux sociaux est très dangereux, car la réputation, elle voyage. "

— Pr. Mamadou DRAMÉ, Assesseur FASTEF, UCAD

■ " Le harceleur (...) impacte sur la manière d'être, de paraître, de vivre."

— Témoignage d'une jeune femme, focus groupe

Les sentiments des personnes victimes sont de nature violente lorsqu'elles acceptent de les exprimer

Colère	33 %
Impuissance	16 %
Angoisse	8 %
Vulnérabilité	13 %
Tristesse	6 %
Et ne s'exprime pas	40 %

Question à choix multiples



PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION PSYCHOSOCIALE DU PHÉNOMÈNE



PARTIE 2 : DES ACTIONS POSÉES PAR LES DIFFÉRENTS ACTEURS AUX EFFETS LIMITÉS

UN CADRE POSÉ PAR L'ÉTAT

La Commission de protection des Données Personnelles (CDP), est chargée d'assurer depuis 2010 la protection des données personnelles des sénégalais lorsqu'ils évoluent dans le digital. Elle sensibilise, conseille, instruit des dossiers de demande d'autorisation, de plaintes et contrôle le respect de la loi sur la protection des données personnelles.

Le renforcement de la loi de protection des données à caractère personnel en 2016 a permis de réprimer les infractions telles que l'usurpation d'identité, les enregistrements clandestins et la publication de photos ou de vidéos sans le consentement préalable de la personne concernée.

La Division Spéciale Cybersécurité (DSC) créée en 2017 se charge de la lutte contre la criminalité liée au numérique. Elle mène des enquêtes liées notamment aux affaires de cyberharcèlement.

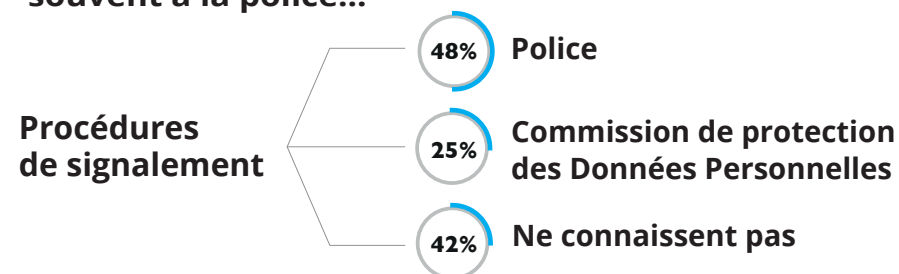
Un plan de protection des enfants en ligne validé en 2017 dans le cadre d'un atelier de travail regroupant la CAPE, le MENT, l'UNICEF est intégré à la Stratégie Numérique 2025. Une quinzaine d'actions avaient été prévues, aussi bien en termes de politiques et de gouvernance, de justice, de meilleure communication, d'accompagnement des victimes, et d'implication des fournisseurs d'internet sur cette question.

Une stratégie numérique actualisée en 2020 invite l'État à mettre en place des actions, à renforcer le capital humain et obtenir l'adhésion et la confiance des citoyens sénégalais. Il s'agissait notamment d'introduire le numérique dans les curricula de formation, et de renforcer la protection des enfants en ligne.

■ Selon la loi : " est puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 500.000 francs à 5.000.000 de francs celui qui, au moyen d'un procédé quelconque, porte volontairement atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui : 1. en captant, enregistrant, transmettant ou diffusant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel : 2. en fixant, enregistrant, transmettant ou diffusant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé." _____ Avis trimestriel CDP

■ " Le nombre de plaintes enregistrées et suivies par la DSC a augmenté de 7% entre 2021 et 2022. " _____ Rapport annuel de la DSC 2021

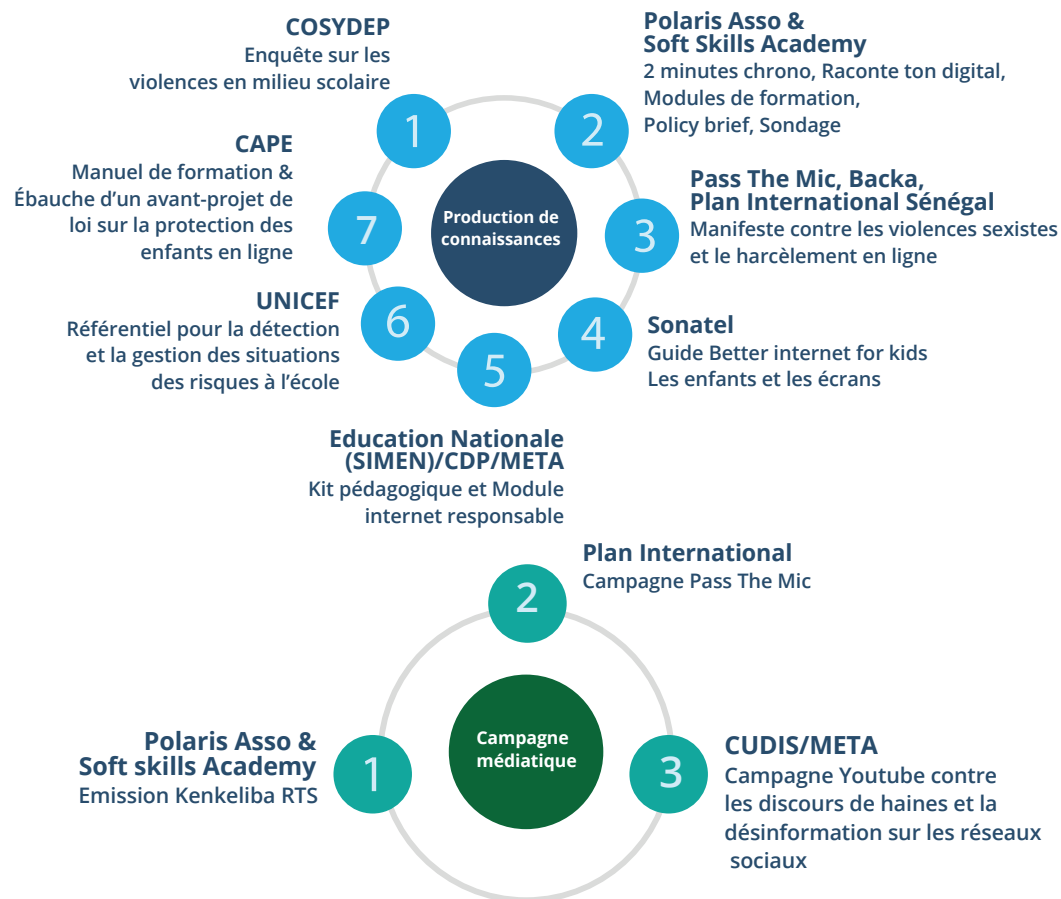
Une personne sur deux dit connaître les procédures de signalement et ferait appel le plus souvent à la police...



_____ Sondage réalisé en septembre 2022

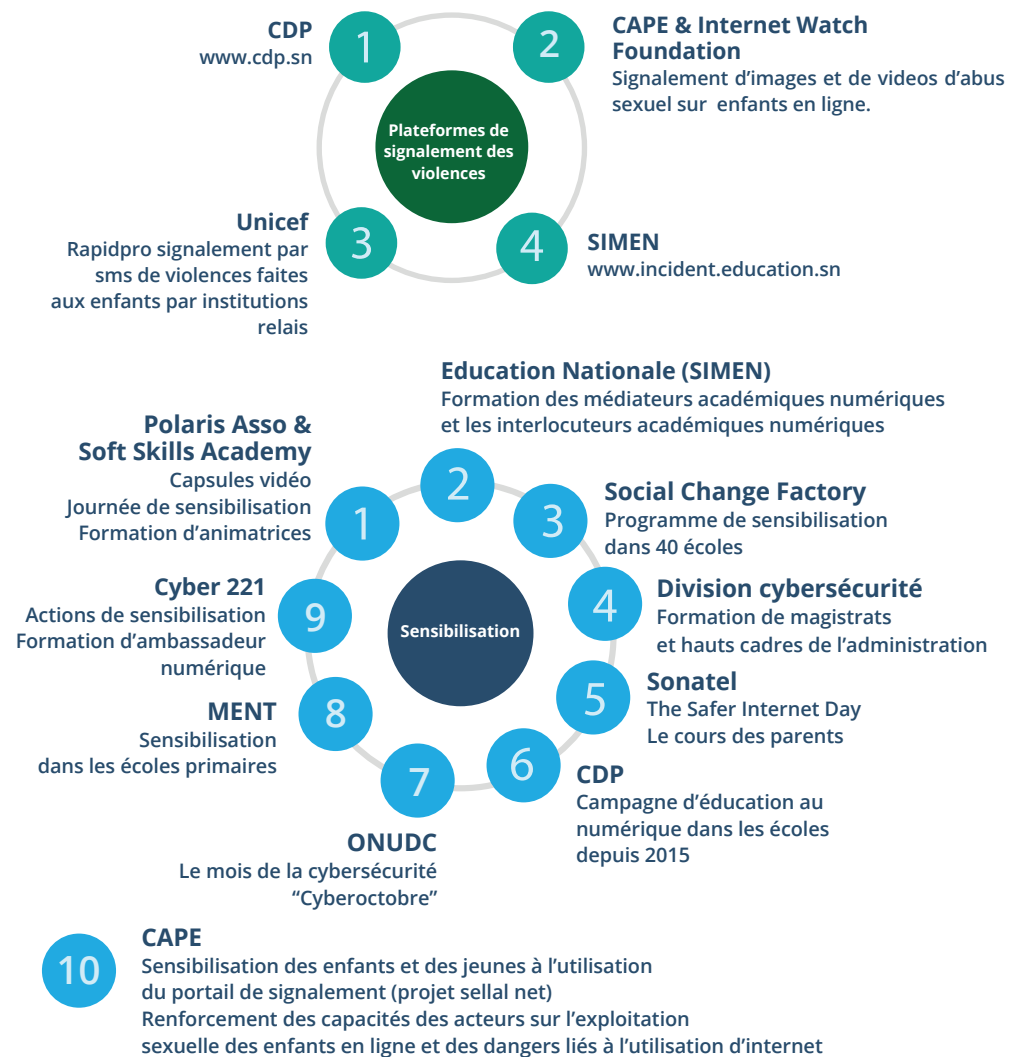
Question à choix multiples

QUELQUES ACTIONS PHARES PORTÉES PAR DES ACTEURS



Informations tirées des consultations

CONCERNÉS PAR LA PROTECTION DES JEUNES EN LIGNE



COORDONNER DES TENTATIVES JUSQU'À L'IMPASSÉ

DES ACTIONS ET MOYENS LIMITÉS OU INSUFFISANTS

Les lois existantes pour la punition des bourreaux ne semblent pas appliquées

Le plan d'action nationale de protection des enfants en ligne est non opérationnel, faute de moyens, de manque de coordination.

L'absence totale de données chiffrées sur le phénomène ne permet pas de mesurer son ampleur, ni de comprendre ses causes et encore moins ses conséquences.

Les mécanismes de signalement de cas de cyberharcèlement au Sénégal sont mal connus et sous-dimensionnés pour recevoir les plaintes des personnes harcelées.

En effet, le nombre de cas enregistrés par la CDP et la division cybercriminalité est dérisoire au vu du nombre de mobinautes sénégalais et du pourcentage de personnes qui auraient été harcelées sur le net. Cela s'explique notamment par le manque de moyens alloués à la fois en termes de ressources humaines et financières à ces deux entités.

Les mécanismes de signalement et de retrait de contenu inappropriés des plateformes internationales sont aléatoires et pas toujours opérants. Les plateformes ne sont pas toutes aujourd'hui en mesure de retirer en moins de 24h les contenus inappropriés.

Table ronde 31 mai 2022 : Les violences en ligne (...)
Quels sont les outils pour briser la chaîne de violences ?

“ Nous préconisons de mettre les plateformes numériques face à leur responsabilité puisque la CUDIS n'arrive pas à faire retirer des photos ou vidéos compromettantes et pourtant elle est référencée comme une organisation homologuée pour demander le retrait de vidéos ou de photos compromettantes. ”

Cheikh Tidiane SY AL-AMINE, CUDIS

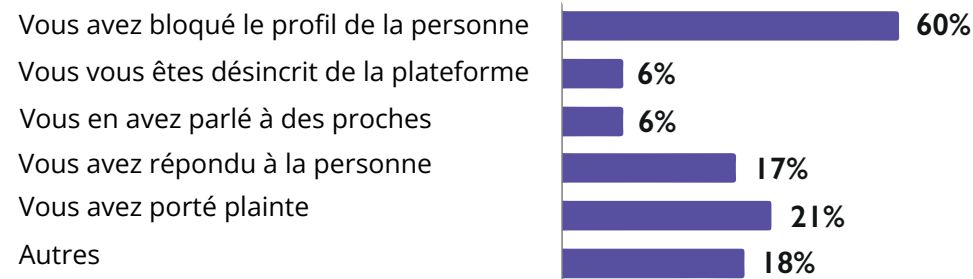
“ L'ampleur en milieu scolaire du cyberharcèlement est difficile à mesurer car il n'y a pas de chiffres officiels. Elle n'est pas non plus quantifiable du fait de la méconnaissance ou l'inexistence des mécanismes de signalement. ”

Ousmane NGOM, IA Dakar

“ Il faut améliorer la plateforme de signalement du MEN afin qu'elle soit plus opérationnelle et plus adaptée aux besoins. Les parents et les enfants devraient pouvoir, de façon encadrée, faire des signalements. Avoir une seule et unique plateforme de signalement des violences en ligne. Aujourd'hui, il existe plusieurs plateformes de signalement (CAPE, JUSTICE, CDP, MEN, ...) pour la même cible. ”

Amadou Diegane SARR, SIMEN

Moins d'une victime sur deux est parvenue à mettre en place une stratégie de défense. Pour les autres, il s'est principalement agi de bloquer le profil du harceleur.



Question à choix multiples

FAIRE CE QU'IL FAUT POUR OUTILLER LES JEUNES ET LES AIDER À S'AUTOPROTÉGER

Sur le plan de la sensibilisation, les campagnes menées par les acteurs publics et privés ne sont pas évaluées, semblent insuffisantes et se déroulent majoritairement dans la région de Dakar.

Les supports de sensibilisation sont rédigés uniquement en langue française. Ce qui exclut une grande partie de la population qui est analphabète, maîtrise mal le français et pourtant utilise Internet pour communiquer, se divertir et échanger.

Pour la prise en charge des victimes, il n'y a pas de plateforme d'écoute et de conseil de premier niveau. Aucune structure compétente n'est mise en place pour accompagner les victimes de cyberharcèlement. Sans accompagnement, certaines personnes se suicident pour échapper à leur souffrance.

De nombreux corps de métiers qui devraient jouer un rôle dans la sensibilisation, l'accompagnement et la prise en charge **sont peu formés aux enjeux.** C'est le cas des professeurs, des psychologues conseillers, des psychiatres, des journalistes, des policiers, des magistrats, des autorités communautaires ainsi que des chefs religieux, etc.

Le traitement du sujet par les médias sénégalais est le plus souvent ludique. Leur objectif est de faire du buzz et de traiter les cas de violences en ligne comme des faits divers et n'a donc aucune vocation pédagogique.

■ *“ Les personnels compétents ne sont pas assez nombreux : on recense seulement 50 psychiatres et 10 psychologues au Sénégal dont 3 seulement sont sénégalais. 40% des effectifs exercent à Dakar, le reste à Saint-Louis, Ziguinchor et Thiès ”*

Table ronde 31 mai 2022 : Les violences en ligne (...) Quels sont les outils pour briser la chaîne de violences ?

■ *“ Les victimes sont des personnes qui doivent être protégées et accompagnées. Elles doivent être suivies afin de prévenir les conséquences psychologiques et restaurer leur dignité.”*

Arame Gueye SÈNE, Directrice Exécutive, SCF

■ *“ Les actions de sensibilisation non programmées sur le long terme sont des feux de paille. ”*

Adama SOW, Directeur en charge de la Protection des enfants, CDP

■ *“ Les journalistes, du fait qu'ils traitent de l'actualité, n'ont pas le temps d'aller en profondeur sur certains sujets. Et, par essence, l'actualité est une instance de crétinisation. Parceque, tout, elle habitue l'auditeur, le lecteur et le téléspectateur à naviger, seulement à la surface des sujets. Il n'y a pas de traitement sérieux et d'approfondissement sur la question du cyberharcèlement comme beaucoup d'autres sujets. Les journalistes, paradoxalement en traitant ce genre de phénomène dans l'optique de l'actualité, deviennent par ricochet des harceleurs dès lors qu'ils vulgarisent les faits et ainsi amplifient les effets sur la victime.”*

Moussa SECK, Journaliste

RÉCIT DE VIE

M.K., élève âgée de 16 ans, rêve d'aller en France. Elle passe la majeure partie de son temps sur les réseaux sociaux, et elle en est même "accro". Un jour, elle entre en contact et entame une discussion sur Instagram avec une jeune femme qui vit à l'étranger. Cette dernière lui confie qu'elle a des problèmes avec ses parents et qu'elle se sent seule. M.K. éprouve de la compassion, lui accorde sa confiance et décide d'entamer une conversation avec elle.

Après discussion le climat de confiance s'installe, elles se partagent leur numéro de téléphone, et se donnent rendez-vous sur Whatsapp.

Mais en réalité, cette personne qui se faisait passer pour une jeune femme étrangère est un imposteur et souhaite faire chanter la jeune femme " Cette personne m'a envoyé des photos nues et me demande en retour de faire de même. Et comme je fais facilement confiance, je lui ai envoyé à mon tour mes photos nues. "

Une fois en possession de ces photos, cette personne la menace, la fait chanter et la harcèle : " en quelques clics, je peux publier tes photos sur les réseaux sociaux. "

M.K. sous le choc, se confie auprès de ses proches : " j'ai paniqué et j'ai tout raconté à ma tante qui l'a expliqué à son tour à ma maman. Et ma mère, choquée et énervée, m'a grondé ". Très déçue de son comportement, sa mère a pris ses distances.

Çe problème a eu des répercussions sur ses résultats scolaires. " Le lendemain, j'avais un devoir à faire mais je n'ai pas pu le faire correctement, j'y pensais trop."

Depuis lors, elle a décidé de se retirer des réseaux sociaux " j'ai supprimé mon compte et je me méfie trop des réseaux sociaux."

Heureusement, les photos ne sont pas encore divulguées sur les réseaux sociaux. Par contre, elle continue de vivre dans la peur et dans l'angoisse " j'ai peur qu'un jour ces photos apparaissent sur la toile. "

PARTIE 3 : UN ESPACE NUMÉRIQUE SÉCURISANT ET ÉPANOUISSANT POUR TOUS

UNE RESPONSABILITÉ INCONTESTABLE DE CHAQUE ACTEUR POUR RÉPONDRE À UN ENJEU DE SOCIÉTÉ CRUCIAL

L'État

Protéger tous les enfants partout (encore plus en ligne) est leur devoir. La question doit être portée au plus haut sommet de l'État, car elle concerne de nombreux ministères (Éducation nationale, Famille, Jeunesse, Économie numérique, Santé, Justice, Intérieur) et est d'utilité publique.

Les dangers auxquels les sénégalais sont exposés en ligne ne justifient pas la restriction de leurs libertés dans le cyberspace.

Les députés

Voter des lois en vue de protéger les enfants et les jeunes en ligne. Il s'agit de codifier l'utilisation des plateformes et mettre les GAFAs face à leur responsabilité.

Les médias

Traiter la question de la meilleure des manières afin d'éduquer, sensibiliser et prévenir toutes les couches de la population. **Plus qu'un scoop, en faire un scope !**

Les entreprises TIC

Donner les informations nécessaires à leurs clients pour qu'ils sachent se protéger en ligne. Communiquer sur les mécanismes de signalement, publier les modes d'emplois des appareils et réguler les propos haineux.

Le profit c'est bien, mais prendre ses responsabilités c'est mieux !

Les GAFAs

Coopérer et être réactif aux demandes de retraits de propos et contenus non conformes à la législation sénégalaise en matière de droit de l'enfant et de la protection de la vie privée. **Aux stars de la Silicon Valley d'être les champions de la protection des utilisateurs en ligne !**

Les partenaires techniques et financiers

S'engager financièrement sur des programmes durables et à long terme.

La société civile

Écouter et sensibiliser la population, rendre compte des réalités sociales et évaluer les politiques publiques. Prendre entièrement en compte son statut d'acteur intermédiaire !

Les cadres éducatifs

Se former sur le numérique pour être force d'anticipation. Ils sont les premiers à pouvoir capter, les changements de comportements de l'enfant. La ponctualité, l'assiduité, la concentration en classe, l'attitude envers ses camarades et les résultats scolaires peuvent être des facteurs révélateurs.

La communauté

Jouer un rôle en complément de la famille et être acteur de médiation. Lieu de construction des valeurs, elle peut être une force incontestable de la régulation sociale. **Aller au delà des rôles traditionnels pour assurer la protection des enfants.**

La famille

Renouer le dialogue et libérer la parole sur les sujets sensibles avec l'aide des Nidiaye⁴ et de la Badiene dont le rôle paternel doit être ravivé. Les premiers signaux de mal-être peuvent y être décelés. **Une problématique éminemment sociale : la fonction charnière de la famille face au cyberharcèlement.**

Les jeunes

Être capables d'identifier le phénomène et de ne pas l'alimenter. Témoins premiers de ces situations, ils peuvent ne pas saisir la gravité de celles-ci et peuvent même contribuer à l'entretenir en réagissant. **Des jeunes responsables capables d'identifier le phénomène.**

ET TOUS LES AUTRES...

TOUS CONCERNÉS ! TOUS RESPONSABLES !

AGIR ENSEMBLE



CONSTATER

**CONNAÎTRE, DÉTECTER ET
PRENDRE EN CHARGE LE PLUS TÔT
POSSIBLE**

- » Communiquer dans les langues locales sur tous les canaux
- » Intégrer un module de formation aux risques du digital dans les curricula
- » Initier les psychologues conseillers, les policiers, les gendarmes, les juges, les journalistes, les relais communautaires, les guides religieux

- » Produire des études et enquêtes pour mesurer l'ampleur du phénomène
- » Mettre en place une plateforme de signalement unique
- » Renforcer le dispositif de détection, de signalement précoce et de prise en charge des victimes.

**FORMER, SENSIBILISER
ET EDUQUER SUR LES
USAGES DU NUMÉRIQUE**



SENSIBILISER



ACCOMPAGNER

**ASSISTER POUR SAUVER DES VIES
CONTRIBUER À SAUVER
D'UNE MORT SOCIALE**

- » Se mettre à jour sur les infractions à caractère numérique
- » Renforcer le dispositif juridique et le suivi pour que les sanctions soient effectives
- » Former le personnel juridique et judiciaire et sensibiliser sur les peines
- » Codifier les relations entre l'Etat sénégalais et les Gafa

- » Reconnecter la victime avec son histoire et son groupe culturel
- » Élaborer un dispositif performant d'écoute capable d'informer et d'orienter les personnes
- » Former un personnel qualifié sur le sujet en lien avec les communautés
- » Mettre en place des structures compétentes pour assister les victimes sur le plan psychologique et social.

**LUTTER
CONTRE
L'IMPUNITÉ**



JUDICIARISER

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de :

- » L'ambassade de France pour son soutien indéfectible avec un égard particulier à Régis DANTAUX, Tiphaine COSNIER et Fanta BOUBA HEMERYCK,
- » Tous les membres du comité de pilotage du livre blanc pour leur disponibilité, leurs orientations et leurs mises en relation : Adama SOW de la CDP, Talla NDIAYE du MENT, Christine Pamela N'SONDA de Plan International Sénégal, Mohamed Ahmed BADJI du département de sociologie de l'UCAD,
- » Tous les acteurs et toutes les personnes consultées pour leurs belles contributions et leur engagement envers la jeunesse de notre pays,
- » Nos chères enquêtrices Nafissatou GUEYE et Aissata DÈME pour leur dynamisme et leur professionnalisme,

LE LIVRE BLANC A ÉTÉ RÉDIGÉ SUR LA BASE DE CONSULTATIONS, DE RENCONTRES, DE DEUX FOCUS GROUPE ET UN SONDAGE.

21 consultations

- 08/09/2022 - Ousseynou GUEYE, Polaris Asso
- 08/09/2022 - Sandrine LEMARE, Soft Skills Academy du Groupe ISM
- 09/09/2022 - Christine NSONDA, Plan international Sénégal
- 12/09/2022 - Mamadou NDIAYE, Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique (Cosydep)
- 19/09/2022 - Mamadou DRAMÉ, Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF)
- 19/09/2022 - Arame GUEYE SENE, Social Change factory
- 26/09/2022 - Massamba DIOUF, UNICEF
- 04/10/2022 - Khady NDIAYE, Inspection d'académie de Dakar
- 04/10/2022 - Thierno Haby BA, Inspection de l'éducation et de la Formation de Dakar Plateau
- 04/10/2022 - Thierno Mody NDIAYE, Inspection de l'éducation et de la Formation de Dakar Plateau
- 04/10/2022 - Ousmane NGOM, Inspection d'académie de Dakar
- 07/10/2022 - Ramatoulaye NDAO, Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE)
- 13/10/2022 - Adama SOW, Commission de protection des Données Personnelles (CDP)
- 13/10/2022 - Bamba BATHILY, Cyber 221
- 19/10/2022 - Talla NDIAYE, Ministère de l'Economie Numérique Et Des Télécommunications
- 19/10/2022 - Amadou Diégane SARR, Système D'Information et de Management De l'Education Nationale (SIMEN)
- 20/10/2022 - Cheikh Tidiane SY AL-AMINE, Cadre Unitaire de l'Islam au Sénégal (CUDIS)
- 21/10/2022 - Massamba BADIANE, Ministère de l'Economie Numérique Et Des Télécommunications
- 28/10/2022 - Rokhaya Solange Mbengue NDIR, Sonatel
- 07/11/2022 - Moussa SECK, Journaliste
- 08/11/2022 - Kinty NDIAYE & Aminata Sira NIANG, ONG RAES

20 Organisations sensibilisées

23/08/2022 - Kalista Production
23/08/2022 - Parole aux jeunes
24/08/2022 - Hôpital psychiatrique de Thiaroye
30/08/2022 - Cosydep
06/09/2022 - UNICEF
12/09/2022 - CNRS/UCAD Anthropologue
13/09/2022 - Mairie de Yoff
16/09/2022 - Inspecteur Général des Forces Armées
20/09/2022 - Système D'Information et de Management De l'Education Nationale (SIMEN)
26/09/2022 - REJOTIC
28/09/2022 - Réseaux des lycées français
29/09/2022 - Agence Française de Développement
30/09/2022 - Ministère de la Santé
30/09/2022 - Sonatel
03/10/2022 - Division Spéciale de Cybersécurité
03/10/2022 - Groupe Futurs Médias
07/10/2022 - Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE)
10/10/2022 - Heinrich BOLL Sénégal
10/10/2022 - Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime (ONUOD)
13/10/2022 - Cadre Unitaire de l'Islam au Sénégal (CUDIS)

2 Focus Groupes

Tenus a Polaris Asso le 15 & le 25 octobre 2022

1 Sondage

Réalisé auprès de 424 personnes dans la commune de Yoff en septembre 2022

Références citées

1. Global Digital Overview, 2022.
2. Michel Walrave, Cyberharcèlement : risque de virtuel, impact dans le réel, observatoire des droits de l'internet, 2009.
3. Angélique Gozlan, Le harcèlement virtuel, Yapaka.be, Secrétariat général de la Coordination de la prévention de la maltraitance, Bruxelles, 2018, p. 48.
4. Cheikh Anta Diop, Nations nègres et culture , Paris, Présence Africaine, 1979, pp. 539-540

TU N'ES PAS TOUT.E SEUL.E !

Vous voulez vous engager pour la protection des jeunes, des femmes et des enfants en ligne ? Vous voulez en parler ?

Contactez-nous !

HELLO@POLARIS-ASSO.ORG
CITÉ ALEMAS, 05, OUEST FOIRE EN FACE CICES

Auteurs

Mouhammadou Bachir DIANÉ, Chef de projet Livre blanc, Polaris Asso

Cheikh Ahmed Tidiane SÈNE, Assitant Chef de projet, Polaris Asso

Ange Fiacre NOUGBODOHOUE, Assitant Chef de projet, Polaris Asso

Aurélié BRUMENT, Cheffe de projet prevention et education numérique, Polaris Asso

Adama DRAMÉ, Graphiste, Polaris Asso